

Ecole élémentaire DESCARTES
Allée des tilleuls
37190 AZAY LE RIDEAU

Conseil d'école du mardi 17 novembre 2020 Réalisé en visio-conférence en regard de la Covid 19

Parents d'élèves : Mme AUBECQ, M. LEHOUX, M. VOISINET (5 excusés)

Enseignants : M DUBOIS(Directeur), Mme DUBOIS, Mme GOUADON, M. GIRAULDON

Sont excusés : Mmes BOUARD, BARETE, DEPRETURAND, CHARRIER, LAVARENNE

Mairie : Mme PASCAUD, Mme LEGER, Mme RENAUD

DDEN :M. BEAUVILLAIN_excusé

Périscolaire : M. LEGER, excusé

IEN : M. DURAND excusé

1. Mot de bienvenue du directeur à Mme La Maire, ainsi qu'à la nouvelle équipe de parents élus.

2. Résultat des élections (du 11/10/19)

ANNEXE 1

Les votes ont été faits exclusivement par correspondance comme l'an passé.

Participation	
Nombre d'inscrits	309
Nombre de votants	166
Nombre de bulletins blancs ou nuls	31
Nombre de suffrages exprimés (S)	135
Taux de participation	53.72%

L'an dernier : Nous avons 327 inscrits sur les listes pour 163 votants (49.85%) soit une hausse sensible cette année, de la participation.

Comme les années précédentes, 1 seule liste en présence, composée de 12 parents (8 titulaires/4 suppléants) qui sont donc tous élus. Nous souhaitons la bienvenue à :

M. LEHOUX Alexandre, Mme RENOUX Virginie, Mme TREGOUET Nathalie , Mme OLIVEIRA Sonia, Mme DUGUET Sophie, Mme MARECHAUX Céline, Mme DUBOURDIEU Sophie, Mme LE BORGNE Séverine, Mme AUBECQ Lucie, M. GOUBIN Hervé, M. BOUTHONNIER Gilles et M. VOISINET Julien

Rappel de l'Organisation et fonctionnement du conseil d'école

Instance principale de l'école, réunie au moins 3 fois par an (1/trimestre), organe de concertation institutionnelle dotée de compétences décisionnelles, le Conseil d'école permet d'associer les parents élus et la commune à la vie, l'organisation de l'école et des activités qui s'y rattachent. Ses membres participent, entre autres au vote du règlement de l'école. Sur le site Eduscol, on peut retrouver tous les rôles de cette instance officielle qui, par exemple doit être consultée par le Maire d'une commune pour l'utilisation des locaux de l'école en dehors des heures scolaires.

Rôle du DDEN : Vérifier le bon fonctionnement de l'école, et de son instance (visite des locaux, sécurité), des APE et constituer un médiateur entre les différents partenaires : parents, enseignants, associations et Mairie. Nommé par l'Inspecteur d'Académie, il a donc un compte-rendu à lui fournir. C'est un interlocuteur supplémentaire en cas de difficultés.

Vote du règlement intérieur de l'école 2020-2021

ANNEXE 2

Il existe un règlement type départemental pour toutes les écoles d'Indre et Loire, rénové en septembre 2018. (cf dans le sas, sur le site de l'école) auquel s'ajoute pour chaque établissement un règlement local indiquant ses spécificités.

Quelques petits changements pourraient être apportés au nôtre : Ils sont en rouge sur le document. Après lecture

des propositions d'ajouts, 3 nouveaux points sont *adoptés à l'unanimité*. Le nouveau règlement intérieur est *adopté à l'unanimité*.

Il est rappelé que les parents peuvent consulter ce règlement sur le site internet de l'école et que quelques exemplaires peuvent être distribués sur demande. Ils ne peuvent plus être consultés dans le sas à cause des mesures sanitaires. Il sera affiché à l'entrée, sur le panneau extérieur.

Bilan de rentrée

Merci à tous pour le travail réalisé en étroite collaboration pour que la rentrée se déroule du mieux possible en septembre et surtout en novembre. Les moyens matériels (lingettes, marquage) humains (ménage sanitaire, réunions, disponibilité de tous, animateur péricoste et cantine) et logistiques (communication rapide et efficace) ont été mis en commun pour apporter les meilleures dispositions possibles pour permettre à tous de reprendre l'école et la cantine. Félicitations aux enfants qui respectent patiemment et sérieusement les obligations de passages aux sanitaires, les masques et la cour séparée.

Intervention de Mme LEGER (Mairie) qui remercie également toutes les personnes qui ont œuvré en étroite concertation pour la reprise de l'école dans les meilleures conditions possibles.

ANNEXE 3

192 élèves sont inscrits, pour un total de 155 familles - 2 enfants bénéficient d'une AESH ; Un 3^{ème} à titre exceptionnel car en attente de dossier.

A noter : un nouvel élève devait arriver en septembre, puis octobre en provenance d'Algérie, mais nous n'avons plus de nouvelles depuis.

Quelques changements sont advenus depuis la rentrée : 1 nouveau cp, le 12 octobre, 1 nouvelle cm2 le 2 novembre.

1 ce1 est parti sur Chinon, 1 ce2 dont la famille a fait le choix de l'école à la maison au regard de la situation sanitaire.

Pour le Cycle 2 : (CP, CE1, CE2) 113 élèves. Pour le Cycle 3 : (CM 1 et CM2) 79

Effectifs par classe : cf annexe 3

CP Mme Bouard - 25 élèves CP/CE1 Mme Dubois - 25 élèves (15+10) CE1 Gouadon - 24 élèves

CE2 Mme Barette - 23 élèves CE2/CM1 Mme Deprédurand - 22 élèves (16+6) CM1 M Girauldon - 25 élèves

CM1/ CM2 Mme Charrier - 23 élèves (8+15) CM2 M Dubois/Mme Lavarenne - 25 élèves

L'an passé 38 CM2 sont partis en 6ème et 3 ont changé d'école. Il y a eu 39 arrivées au CP, 5 nouveaux hors CP,

Perspectives pour l'an prochain

40 CM2 partiront en 6ème, il y a 37 élèves de Grande Section à l'école maternelle M. Amice. 38 MS et 37 PS.

La situation devrait donc rester stable sur les 3 ans à venir.

Sauf changement, l'école passerait à 190 l'an prochain soit 23.75 de moyenne.

Périscolaire : Toujours organisé par Familles Rurales dont la personne référente est Baptiste LEGER.

Projets de l'année

ANNEXE 4

Ecole et cinéma : Toutes les classes sont engagées : 1^{er} film vu (« Le Cirque » de Chaplin) Les séances suivantes sont pour le moment ajournées.

Piscine : cycle 2 et cm1 de Mme Deprédurand en période 3 et 4

Projet Education au Développement Durable en discussion.

L'école a été relancée concernant une inscription éventuelle au projet national de « Parlement des enfants » mais le thème de cette année sur l'alimentation ainsi que les restrictions sanitaires et un avenir incertain concernant l'assouplissement des mesures, ont fait que l'école ne s'est pas portée candidate cette année. Idem pour la participation au programme d'éco-délégués : les réunions et les brassages d'élèves ou d'adultes étant fortement déconseillés, nous remettons à plus tard l'engagement dans ce type de projet. Par exemple, un conseil des enfants ou/et un conseil des jeunes est à l'étude au sein de la Mairie avec une mise en parallèle avec le conseil des aînés et l'école pourrait y être associée.

Pour l'avenir, la mairie propose également son aide pour une inscription au « Parlement des enfants » pour l'an prochain et travailler en collaboration à ce sujet.

La décoration de l'école aux couleurs de Noël par les enfants est maintenue mais cela se fera sans parents cette année pour des raisons évoquées plus haut. La mairie nous livrera le sapin en semaine 49. (fait le jeudi 26/11)

En attente d'allègement du protocole...

Activité théâtre : Rien n'est fixé pour le moment ; une rencontre se fera en décembre avec la compagnie locale des Diseurs moins 5. Nous verrons si le protocole permet une intervention pour les périodes 4 et 5.

Visite musée Maurice Dufresne pour tout le monde...ou une autre sortie plus lointaine si la situation devait singulièrement s'améliorer.

Idem pour : La Semaine des Maths : Le concours Kangourou : Les Usépiades , tout est en attente.

Adateep : intervention d'une association de bénévoles pour familiariser les élèves avec les exercices d'évacuation des transports en commun : 2 classes de CP et CP/ CE1

Les Chorales auront lieu les mardis 15 et 22 juin. Les CP et CE1 en premier. Avec un prolongement éventuel de la soirée par l'association des parents d'élèves (qui était à l'étude l'an dernier)

A noter que la participation d'élèves à la cérémonie du 11 novembre s'est trouvée annulée, ainsi que la traditionnelle tombola des dindes.

BUDGETS :

ANNEXE 4 page 2

Relations avec la mairie :

Affaires d'école

Il existe d'excellentes et régulières relations avec la mairie grâce à laquelle de beaux projets peuvent être organisés.

- Les travaux et demandes sont pris en charge rapidement et l'école en remercie l'équipe entière des services techniques ainsi que les différents interlocuteurs.

- Les crédits matériels de classe ont augmenté : Le montant atteint donc à partir de janvier 2021 56€/enfant au lieu des 50 € précédemment. (192x56€ = 10 752€). Les crédits alloués aux projets pédagogiques (sorties et déplacements, interventions extérieures) ont été fournis au « taux » habituel » l'an passé malgré le peu de projets réalisés en raison du covid. Aussi cela nous a-t-il permis de nous mettre à jour en matière de méthode de lecture pour le cycle 2 et de manuels d'Histoire/Géographie au cycle 3.

Cette utilisation est appréciée par la municipalité qui évoque aussi l'idée d'un versement du budget « projets pédagogique » en 3 fois, avec un premier tiers en avril. Le reste le serait en fonction de ce qui aura été réalisé.

- A ce titre, conformément à ce qui se fait depuis de longues années à l'école, la rentrée de septembre 2021 est celle qui correspondrait à l'année des classes découvertes (toutes les classes, tous les 5 ans, conformément à ce qui était écrit dans notre projet d'école précédent). Il est donc important de se préparer à un éventuel budget conséquent pour cela, que l'on agrémentera d'actions pour l'étoffer. Pour le moment, on est loin de cette échéance qui peut couvrir un morceau du budget 2021 et un autre de 2022, mais pensons-y. L'idée de classes qui partiraient 5 jours, loin, se fait plus discrète au vu des incertitudes liées à la pandémie, des soucis rencontrés lors de la dernière édition ou simplement parce que c'est un choix libre d'un enseignant pour sa classe. Nous sommes plus orientés vers des séjours courts (1 ou 2 nuitées) voire à des déplacements proches et quotidiens ou bien encore vers des projets types cirque ou autre qui se déplaceraient à l'école et non l'inverse. La municipalité n'est pas contre ce genre d'initiatives qui a fait ses preuves par le passé, et qui permet à tous les enfants de s'investir dans un projet commun. Il reste du temps, cependant.

1) Le budget informatique : En fin d'année 2019, les 15 PC et le serveur de la classe informatique ont été remis en état et la classe mobile livrée en janvier 2020 est en fonction. Le matériel est d'excellente qualité et permet un usage précieux en bureautique (traitements de textes et logiciels éducatifs). Cependant, la connexion internet est trop faible pour permettre une utilisation optimale. A partir de 6 ou 7 connexions le travail n'est plus possible. D'une manière générale, l'affaire est suivie de près par la mairie (Mme Lespagnol). La direction de l'école a eu un entretien avec l'entreprise qui a fourni la classe mobile, qui nous dit que le problème ne peut qu'être réglé par ceux qui ont fait la révision du serveur. De fait, « la balle est maintenant dans le camp » de l'entreprise concernée pour permettre la mise en réseau de tous ces PC portables et des PC de classe avec le serveur et le photocopieur. A ce propos, la mairie nous informe qu'une intervention est prévue en 2 temps : sur le serveur d'abord, puis pour la connexion ensuite.

Sur le plan de la maintenance du matériel de classe, l'école demande que soit prévu un renouvellement régulier des PC portables et vidéoprojecteurs à raison de 2 par an. (cf Annexe 4 page2) Cela sera étudié année par année dans le budget municipal.

2) Un exercice incendie a été réalisé le vendredi 11 septembre. Tous les enfants présents (156-une classe en EPS) ont été mis en sécurité dans la cour en 3 minutes 24 sans problème (Nous constatons 1 minute de plus qu'habituellement à cause de 2 enfants plâtrés présents dans une classe). Il y aura 2 autres exercices dans l'année, conformément aux directives officielles.

3) Un exercice PPMS

ANNEXE 5 synthèse

a été organisé le 16 octobre avec un scénario « soft » simulant une alerte-intrusion. Chacun devait se cacher dans l'école sans que le directeur ne le voie. L'exercice a été satisfaisant mais l'entrée dans la cour peut se faire très facilement de n'importe où et une seule porte extérieure n'ayant pas été fermée à clé (porte issue de secours couloir sud), le directeur s'est introduit dans les couloirs après avoir constaté qu'il n'y avait pas d'autres moyens d'entrer. En raison du non brassage préconisé, les enfants devaient se cacher dans leur classe. La classe RASED, pièce de repli en raison des volets roulant électriques en fer, n'a pas de serrure et les enfants et les adultes qui s'y sont réfugiés se sont donc retrouvés en danger potentiel.

Le but d'un tel exercice n'est pas d'installer une peur quelconque ni de placer en situation angoissante les enfants et le personnel, mais bien de mettre le doigt sur les problèmes et d'instaurer une sorte de mécanique réflexe chez tous. Il reste toujours quelques points à peaufiner : le signal d'alerte (sifflet de sport) à optimiser car il est difficile de faire passer le message rapidement sans s'exposer, et la configuration générale de l'école avec ses grandes fenêtres et ces petits portillons ne permet pas une grande étanchéité. En cas d'intrusion, il est très difficile de réagir très vite. Il faudrait une alarme plus efficace. A ce sujet, la mairie nous signale que ce même souci est relevé à la maternelle. Une étude sur un système d'alarme électrique à plusieurs entrées est à l'étude. Il y aura au moins un autre exercice PPMS en période 3 avec un scénario d'évacuation.

L'intervention de Philippe Sécheppet, (Annexe 6) dumiste, continue, à raison de 45 min par classe pour dispenser un enseignement des arts musicaux malgré les restrictions sanitaires. La mairie en est remerciée, cette intervention étant d'une grande importance.

4) L'utilisation des gymnases reste soumise à conditions : qu'il nous reste des créneaux après que le collège et la MFR se soient servis. De fait, les créneaux nous semblent trop rares.

5) Piscine à Monts: la CCTVI nous permet d'en faire bénéficier les 4 classes de cycle 2 et celle de CE2/CM1 en période 3 (25 janv-2 avril) et 4 (6 av-18 juin).

6) L'utilisation de la salle polyvalente nous est permise pour les chorales des 15 et 22 juin.

Réponses aux questions des parents

ANNEXE 7

Sujets d'ordre général :

Pour Mairie :

Q1 : Le système mis en place pour la cantine (3 services avec désinfection générale entre chaque) et le protocole sanitaire ne permet pas aux enfants les déplacements intempestifs et le temps pour manger est compté sans être trop serré. Il est proposé aux enfants des parts variées qu'ils demandent à leur passage devant le cuisinier.

Q7 : Question peut-être mal comprise par l'assemblée ? L'outil informatif existe avec tous les numéros utiles et les adresses mails importantes concernant l'école et ce qui y touche : c'est le site internet de l'école.

Cela figure également sur la plaquette papier donnée en début d'année et affichée sur le panneau d'informations devant l'école.

Q9 : Utilisation des bacs à couverts peu sûre ? La mairie va étudier ce qu'il est possible de faire pour améliorer la prise des ustensiles.

Q10 : La réfection du parking n'est pas prévue

Q14 : On relève effectivement quelques antagonismes chez les garçons des CM2 lors des récréations, et pas seulement sur la pause du midi. La longueur de celle-ci, la promiscuité engendrée par la division de la cour en 3 parties ainsi que la limitation des jeux due au protocole sanitaire, font que des tensions adviennent. Ces relations ne datent pas de cette année et l'école y est sensible. Nous sommes tous vigilants et pourtant les « conflits » peuvent éclater subitement suite à un simple désaccord, la moindre remarque. Il n'est pas une semaine où l'on ne distille aux élèves conseils pour vivre ensemble, recommandations de calme et autres « leçons » de morale pour désamorcer ou remédier aux moments de friction. L'apprentissage de la vie en communauté est long et difficile, d'autant plus lors de cette période un peu troublée. Nous prévenons les parents quand les limites sont dépassées. Il y a parfois des punitions, des mesures d'éloignement entre les protagonistes houleux. Nous oeuvrons tous pour que les relations soient plus sereines.

Pour le périscolaire :

Q12 : Sur les horaires de garderie, M. Léger, absent, a communiqué une réponse :

« Je transmets l'information pour que ce sondage soit à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration.

*Au-delà du sondage, la réponse de l'ouverture à 7h00 n'est pas simplement un oui ou un non. C'est un peu plus complexe : convention temps de présence CAF, Choix de l'association, contrat à faire évoluer, amplitude périscolaire et temps de travail obligatoire, convention Comcom ...
A priori ces horaires n'évolueront pas pour cette année 2020-2021.*

Je le redis : les familles qui ont un besoin doivent se rapprocher de nous, si peu de familles souhaitent faire passer un sondage, cela semble compliqué pour faire évoluer les horaires. »

Pour l'école :

Q2 : Le planning des jeux de cour est affiché en divers endroits : dans le hall, en classe, sur les vitres extérieures et les enfants s'y réfèrent pour l'utilisation des jeux. (Cf ANNEXE 8)

Q3 : Si la situation devait conduire à une fermeture de classe, de l'école ou même simplement à l'éviction d'un élève qui aurait été testé positif à la covid 19, la continuité pédagogique serait immédiatement assurée, conformément à ce qui est décrit dans le protocole national.

Q4 : Réponse sur les sorties possibles déjà donnée plus tôt.

Q5 : Nous avons en classe tous les systèmes : classeurs, cahiers, porte-vue, chemises, fichiers, manuels. Il s'avère que les cahiers sont les outils les plus pratiques à utiliser pour les enfants, les plus légers et les plus solides. Un classeur à vues est en plastique, pas sûr que cela soit plus « écolo ». Il y a déjà des classeurs. Le collège lui-même revient à un système de cahiers. Nous pensons à utiliser des brouillons (feuilles déjà imprimées d'un côté mais non utilisée pour cause de défaut quelconque) pour certaines photocopies. Nous réfléchissons à ce sujet important chaque année.

Q6 : Certaines classes ont un système d'information numérique privé payant « éducartable » par Edumoov ou la classe à la maison, ou autre. Il en existe d'autres plus ou moins efficaces. L'institution, qui ne peut faire de publicité, nous informe de ce qu'il est possible d'utiliser en restant dans la conformité avec le système académique. Il s'avère que nous utilisons Edumoov depuis longtemps pour le livret scolaire car il est extrêmement bien pensé et compatible avec le LSU national. Il n'existe pas de système général, type collège, en Indre et Loire. Certaines académies en propose un, d'autres l'impose. En tout état de cause, c'est un outil qui est certes pratique mais certainement pas indispensable...sauf peut-être lors d'un confinement général. Chacun est libre ou non de choisir de l'utiliser sachant que c'est un outil très chronophage.

Q8 et Q11 : Merci pour les compliments : c'est réconfortant et cela nous indique que nous sommes peut-être sur la bonne voie.

Clôture : 20h40

Un prochain Conseil d'Ecole Extraordinaire aura lieu d'ici le 12 février 2021 avec à l'ordre du jour une unique question : la reconduction de la semaine de 4 jours (dont l'échéance de la dernière décision arrive à terme). Le conseil d'école du 2^{ème} trimestre aura lieu le mardi 23 mars à 18h00.

Directeur
M Dubois

Secrétaire de séance
Mme Gouadon

Pour les parents